



# DOSSIER DE PRESSE

**26 avril 2012**

## **La FFB a construit 4 maisons de répit au profit de l'AFM-Téléthon**

Remise des clés

### **Contacts presse**

**Service de presse AFM** : Géraldine Broudin-Dejardin  
01 69 47 25 64 / [gbroudin@afm.genethon.fr](mailto:gbroudin@afm.genethon.fr)

**Fédération Française du Bâtiment** : Anaïk CUCHEVAL  
01 40 69 51 39 / [cuchevala@national.ffbatiment.fr](mailto:cuchevala@national.ffbatiment.fr)



Paris, le 26 avril 2012

## **Communiqué de presse**

# **LA FFB A CONSTRUIT 4 MAISONS DE REPIT AU PROFIT DE L'AFM**

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) et sa Fondation ont financé la construction de 4 nouvelles maisons du « Village Répit Familles<sup>®</sup> » - La Salamandre, à Saint-Georges-sur-Loire près d'Angers (Ouverture été 2012).

Le programme de « Village Répit Familles<sup>®</sup> » lancé par l'Association Française contre les Myopathies (AFM) offre aux personnes en situation de dépendance et à leur entourage la possibilité de souffler et de récupérer à proximité immédiate d'un environnement médical et paramédical. Ce personnel médical peut soutenir et relayer les aidants familiaux pendant leur séjour. Un concept qui a reçu, en octobre 2011, le 1<sup>er</sup> prix national de l'innovation remis par la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP).

Pour permettre à un plus grand nombre d'aidants familiaux d'assurer dans les meilleures conditions et le plus longtemps possible leur rôle, la FFB s'est associée à l'AFM pour construire 4 nouveaux logements et donc augmenter la capacité d'accueil du Village.

Le choix de la FFB et de sa Fondation d'apporter leur concours à l'AFM s'inscrit dans une longue tradition de solidarité et de générosité, propre à la profession du Bâtiment. Il s'agit de montrer une nouvelle fois que la profession est capable de se mobiliser autour d'un défi porteur de valeurs fortes et de créer une chaîne de solidarité.

Déjà en 1991, dans le cadre du Téléthon, la FFB avait soutenu les projets de l'AFM en finançant la construction d'une salle polyvalente de 300 m<sup>2</sup> sur ce même site d'Angers.

### **Contacts presse**

**Service de presse AFM** : Géraldine Broudin-Dejardin - 01 69 47 25 64 / [gbroudin@afm.genethon.fr](mailto:gbroudin@afm.genethon.fr)  
**Fédération Française du Bâtiment** : Anaïk CUCHEVAL - 01 40 69 51 39 / [cuchevala@national.ffbatiment.fr](mailto:cuchevala@national.ffbatiment.fr)

## Les maisons en quelques chiffres...

---

- Début construction : fin septembre 2011
- Fin de construction : janvier 2012
- Ouverture : été 2012



- 4 logements de type T3 totalement accessibles dont 2 logements mitoyens
- Maisons bioclimatiques
- Construction en bois dans un environnement arboré
- Toitures : terrasses végétalisées pour une isolation maximale et une intégration au site

- superficie : 96 m<sup>2</sup> (maison) + 30 m<sup>2</sup> (terrasse)
  - o 1 salle de séjour, 1 cuisine et 2 chambres accessibles
  - o 1 salle de bain domotisée
  - o 1 terrasse accessible



- Budget total: 828.000 euros TTC
  - o 660.000 euros pris en charge par les artisans et entrepreneurs de la FFB (construction + quelques aménagements de la cuisine et de la salle de bain).

Reste à la charge de l'AFM : l'aménagement domotique de la salle de bain et des chambres, l'assurance, l'architecte et le bureau de contrôle

## Le concept de « Village Répit Familles<sup>®</sup> » de l'AFM

---



Depuis sa création en 1958, l'AFM, association de malades et parents de malades touchés par les maladies neuromusculaires, poursuit deux missions : la recherche et le développement des thérapies pour des maladies rares incurables et l'aide au malade. Dans ce dernier domaine, guidée par la volonté de rester au plus près des besoins des

malades, l'AFM joue un rôle d'impulseur et d'initiateur de l'innovation sociale. La reconnaissance du rôle des aidants et l'expérimentation de nouvelles solutions de répit sont ainsi ses priorités. La mise en place de structures accueillant pour de courts séjours les personnes dépendantes et leurs familles doivent permettre aux aidants familiaux de souffler et de récupérer.

### **Répondre à l'épuisement des aidants familiaux**

Les maladies neuromusculaires ou autres maladies invalidantes, engendrent des situations complexes de grande dépendance. Dans plus de 80% des cas, c'est la famille qui assure une présence et un accompagnement 24 heures sur 24 auprès de la personne malade. Fer de lance de l'AFM dans tous les domaines, l'innovation est au cœur de ses actions vers les familles.

Pour répondre à l'épuisement des aidants familiaux généré par cette situation, l'AFM a lancé un programme national de « Villages Répit Familles<sup>®</sup> ». Son objectif : offrir aux familles et personnes en situation de handicap la possibilité d'un temps de pause et d'échange, dans un lieu à proximité immédiate d'un centre disposant des compétences pour relayer les familles tant sur le plan médical et paramédical que sur les actes de la vie quotidienne.

**Le concept « Villages Répit Familles® » a d'ailleurs reçu, en octobre 2011, le 1<sup>er</sup> prix national de l'innovation remis par la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP) lors de leur congrès annuel.**

Le programme de l'AFM comprend le site de La Salamandre, au sein de la résidence Yolaine de Kepper à Saint-Georges-sur-Loire (Maine-et-Loire) ouvert en octobre 2009, et un autre site qui ouvrira en 2013 à Saint-Lupicin (Jura).

### **Les objectifs des « Villages Répit Familles® » :**

- Offrir aux familles et aux personnes en situation de handicap une possibilité de vacances, un temps de pause et de répit, un temps d'échange leur permettant de sortir de l'isolement provoqué par la maladie.
- Accueillir la famille dans son entier et permettre aux aidants familiaux de se ressourcer.
- Avoir un projet d'accompagnement concernant les aidants familiaux.
- Prendre en compte les besoins de soins de la personne malade et permettre une totale sécurité médicale des personnes accueillies.
- Proposer, au sein du « Village Répit Familles® », des aides humaines compétentes dans le champ de la grande dépendance.
- Créer un niveau de confiance entre les personnes accueillies et les accueillants pour favoriser pleinement ce temps de répit.
- Mettre en place toutes les conditions pour que les personnes accueillies vivent, en fonction de leurs aspirations, un projet personnel qui redonne à la personne et à sa famille un espace fait de repos, de convivialité, de plaisir, en dehors des contraintes.

Par ailleurs, PROBTP, le groupe de protection sociale du Bâtiment et des Travaux Publics, s'inspirant du concept « Village Répit Familles® » s'est associé à l'AFM pour développer des projets sur le thème du répit des aidants. Forts de leurs expériences et de leurs compétences, PROBTP et l'AFM se sont donc associés pour développer le concept de « Vacances Répit Familles® »

## **Plateforme « Vacances Répit Familles »**

Organiser un séjour aidant-aidé requiert une double approche médico-sociale et de vacances. Les démarches administratives pour obtenir une prise en charge médico-sociale peuvent être lourdes et décourageantes. Pour aider les proches, une plate-forme sera dédiée au concept « Vacances Répit Familles® ». Elle aura un rôle central de réservation, mais aussi d'évaluation des besoins et attentes pour garantir la qualité du répit recherché.

Proposer sur un même lieu de vacances, le répit de l'aidant et la prise en charge de l'aidé dans une perspective de détente avec la possibilité d'une prise en charge médico-sociale : se détendre pour se retrouver, être relayé par une équipe compétente pour souffler vraiment, échanger pour se conforter...

La Salamandre comme le Village Répit Familles® Touraine en Indre-et-Loire font parties de ce dispositif, bientôt rejoint par Saint Lupicin (Jura) en 2013 et par Aix-les-Bains (Savoie) en 2014.

## Le Village Répit Familles®

### « La Salamandre » à Saint-Georges-sur-Loire (49)

---



« La Salamandre » est située à Saint-Georges-sur-Loire (49) à proximité de la résidence Yolaine de Kepper\*, créée en 1981 par l'AFM et qui accueille aujourd'hui une cinquantaine de personnes en situation de grande dépendance. C'est le premier « village Répit familles® » de l'AFM qui a ouvert ses portes en France. Une première qui conforte le pôle angevin comme lieu historique de l'innovation sociale pour les personnes en situation de grande dépendance.

Le choix de l'AFM d'implanter ce projet à Saint-Georges-sur-Loire est dû à la présence des équipes professionnelles (infirmiers, kinésithérapeutes, médecins) de la résidence Yolaine de Kepper. Cette proximité permet d'apporter une expertise dans l'accompagnement des malades.

A la Salamandre, « huit logements meublés ont été aménagés pour les familles et c'est l'équipe médico-sociale de la résidence qui assure l'aide aux gestes de la vie quotidienne des personnes malades. » explique Mireille Boisseau, responsable du village.

« L'objectif final est de réaliser un village de 15 logements afin d'accueillir davantage de familles. » Les huit logements du village de la Salamandre sont accessibles et adaptés pour des personnes en fauteuil électrique. Leur coût de mise à disposition est de 43 euros la nuit en T2 et 54 euros en T3.



Grâce à la solidarité et la générosité des artisans et entrepreneurs de la Fédération Française du Bâtiment, la phase d'extension de 4 nouveaux appartements commence début octobre 2011 avec une livraison des premières maisons le jour du Téléthon !

## Historique du projet

- **Décembre 1991** : la FFB et ses adhérents soutiennent le Téléthon avec la construction d'une salle polyvalente de 300m<sup>2</sup> destinée à l'informatique et aux activités des résidents, sur le site actuel.
- **La loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées constitue une avancée dans la prise en charge des besoins de compensation du Handicap. Elle reconnaît en outre la place et le rôle des aidants familiaux et leurs besoins de répit. Les modalités d'action envisagées visent surtout une aide directe auprès des personnes handicapées sans mentionner explicitement des actions indirectes de soutien aux aidants.
- **Avril 2006** : l'enquête commanditée par l'AFM, réalisée auprès de 564 personnes atteintes de maladies neuromusculaires et de leurs aidants, révèle l'existence d'une demande importante de répit. Les familles souhaitent des solutions souples et réactives et des formes de séjours diversifiés en toutes périodes de l'année. Il est constaté une réelle demande pour l'accueil de la personne en famille et le concept « Vacances Répit Familles<sup>®</sup> » voit le jour. Naturellement, l'AFM envisage la création d'un « Village Répit Familles » à proximité de sa résidence Yolaine de Kepper à Saint-Georges-sur-Loire.
- **Juillet 2009** : dépôt à la DDASS du dossier CROSMS (comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale).
- **Octobre 2009** : finalisation des travaux, inauguration et accueil des premières familles. Démarrage du projet pour la construction de 11 maisons supplémentaires.
- **Octobre 2011** : Lancement par la FFB et l'AFM de la phase d'extension avec 4 nouvelles maisons
- **2-3 décembre 2011 – 25<sup>ème</sup> Téléthon** : Livraison de 2 maisons sur 4.
- **Avril 2012** : Remise des clés à l'AFM !

## Témoignage de la famille Colliot qui a séjourné à la Salamandre

### « *Des petits moments à nous* »

« Avant notre premier séjour à la Salamandre, nous n'avions pas d'idée précise de ce que pouvait recouvrir la notion de répit. Déjà, sur le plan matériel, nous avons pu apprécier le logement parfaitement adapté à la vie d'une personne à mobilité réduite. Pour nous, tous les voyages sont compliqués dans la mesure où il nous faut prévoir un lit médicalisé et d'autres matériels adaptés. À la Salamandre, tout est simple, grâce à la proximité de la résidence Yolaine de Kepper, qui dispose du matériel et des compétences pour assurer la prise en charge de notre enfant. Cela nous a permis d'avoir des petits moments à nous : nous pouvions confier notre enfant à des personnes dont nous savions qu'elles seraient compétentes et à son écoute. Pour lui aussi, c'était une satisfaction d'avoir des loisirs sans nous ! Nous avons aussi beaucoup échangé avec les adultes résidents : c'était très enrichissant. Que tout le monde puisse choisir ses activités, c'est ça les vraies vacances ! ».

## La Fédération Française du Bâtiment (FFB)

---

- La Fédération Française du Bâtiment (FFB) assure la défense de la profession auprès de l'administration, des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des acteurs de la construction.
- La FFB est présente dans toutes les instances où les intérêts du secteur et des entreprises sont en jeu. Porteurs de plus de 10 000 mandats, les professionnels de la FFB consacrent toute leur énergie et leur influence au service du bâtiment.
- La FFB intervient à Bruxelles pour rappeler les droits des entreprises du bâtiment dans les dossiers communautaires et y dispose d'un porte-parole permanent par l'intermédiaire de la FIEC (Fédération de l'industrie européenne de la construction).
  
- Un réseau de proximité composé de :
  - **Fédérations Départementales**
    - Elles accompagnent et soutiennent les entreprises en répondant à toutes les questions qu'elles se posent dans leur vie quotidienne. Leur mission s'articule autour de trois axes essentiels : action d'influence auprès des décideurs, expertise pluridisciplinaire et assistance de proximité.
  - **Fédérations Régionales**
    - Au cœur des échanges, elles impulsent les politiques départementales et orchestrent les initiatives. Relais indispensables, elles assurent l'unité d'action de l'organisation professionnelle en mutualisant les expériences, les compétences et les moyens.
  - **Unions et Syndicats de métiers**
    - Ils expriment la richesse et la diversité des métiers du Bâtiment. Ils représentent leur profession et la FFB auprès d'instances nationales, européennes et internationales en matière de recherche & développement, d'analyse des besoins de formation et de promotion des métiers.

**57 000 adhérents** à la FFB,  
dont **42 000 entreprises artisanales**  
Ils réalisent les 2/3 des 123 milliards d'euros HT  
de la production annuelle du Bâtiment  
et emploient les 2/3 des 1 189 000 salariés du Bâtiment.  
[www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr)